



Procès-verbal de la séance ordinaire du 17 août 2015

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MONNOIR

À une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir tenue le lundi 17 août 2015 à compter de 19 h 05 en la salle du Conseil municipal au 7 chemin du Vide à Sainte-Angèle-de-Monnoir et à laquelle sont présents monsieur Michel Picotte, maire et mesdames et messieurs les conseillers suivants :

Denis Paquin, conseiller au poste # 1
Thérèse Larose D'Amours, conseillère au poste # 2
Josée Desrochers, conseillère au poste # 3
Claude Gingras, conseiller au poste # 4
Francis Côté, conseiller au poste # 5
Nicolas Beaulne, conseiller au poste # 6

tous formant quorum sous la présidence du maire.

Mme Pierrette Gendron, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Le maire, monsieur Michel Picotte, procède à l'ouverture de la séance à 19 h 05 et invite les conseillers à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

Résolution numéro 15-08-168

1 Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** que l'ordre du jour soit et est approuvé tel que présenté et d'y ajouter le point 10.1 :

1 Ouverture de la séance et approbation de l'ordre du jour

2 Greffe

2.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015, pour approbation (doc)

3 Gestion financière et administrative

3.1 Comptes et salaires, pour approbation (doc)

3.2 MAMOT : balance de la compensation tenant lieu de taxes (École Jeanne-Mance) au montant de 522 \$, pour information (doc)

3.3 Opération Nez rouge du Bassin de Chambly : demande de contribution, pour approbation (aucun montant accordé en 2014) (doc)

3.4 Organisme de participation des parents (OPP) de l'École Jeanne-Mance : demande d'emprunt du garage municipal le 10 sept. 2015 entre 8h30 et 17h00 pour une campagne de financement pour l'École, pour approbation (doc)

3.5 Suite au décès de Miralys D'Auteuil, don de 100 \$ pour l'installation d'un module de jeu en sa mémoire, pour approbation

4 Sécurité publique

4.1 Demande d'engagement de 2 pompiers pour une période d'essai de 3 mois, pour approbation

4.2 Demande la gratuité du chalet des loisirs le 22 août 2015 pour le méchoui annuel des pompiers en cas de mauvais temps, pour approbation

Procès-verbal de la séance ordinaire du 17 août 2015

- 4.3 Lettre de la ministre de la Sécurité publique, mme Lise Thériault : Programme d'aide financière pour la formation des pompiers à temps partiel, pour information (doc)
- 4.4 Entente conjointe de travail entre la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir, la direction du SSISAM (cadre) et les employés pompiers du SSIAM, pour approbation (déjà transmis)
- 4.5 Conditions particulières accordées au directeur du SSISAM, pour approbation (déjà transmis)
- 4.6 *Plan de mise en œuvre prévu pour l'année 3* produit par le service de la sécurité incendie requis par le *Schéma de couverture de risques en sécurité incendie* de la MRC de Rouville, pour approbation (doc)
- 4.7 Demande de M. Kevin Robinson, directeur du SSISAM pour défrayer les coûts inhérents à l'inscription du séminaire « Le coaching situationnel », pour approbation (doc)

5 Transport– Voirie locale

- 5.1 Le Ministre des Transports, monsieur Robert Poëti, annonce une subvention de 12 000 \$ pour l'amélioration du rang de la Côte-Double, pour information (doc)
- 5.2 Prolongement du contrat de M. Pierre Parent, préposé aux travaux publics, pour approbation (doc)
- 5.3 Remplacement d'un ponceau – chemin Saint-François (Branche 1 du Ruisseau de la Branche-du-Rapide) près de chemin DE LA Grande-Ligne, pour approbation (doc)
- 5.4 Travaux de nivelage chemins non asphaltés (chemin de la Grande-Ligne et Saint-François), pour approbation (doc)

6 Hygiène du milieu et cours d'eau

- 6.1 Avis de motion – pour Règlement décrétant une tarification pour des travaux de cours d'eau – Branches 7 et 9 du cours d'eau Ruisseau Branche-du-Rapide
- 6.2 MRC de Rouville demande une résolution de la Municipalité concernant des travaux d'aménagement dans la Branche 32 du Ruisseau Saint-Louis, pour approbation (doc):
- 6.3 Lettre du MAMOT : accord sur le devis d'appel d'offres de services professionnels PRIMEAU, pour information (doc)
- 6.4 Demande de soumissions pour services professionnels pour les travaux à la station d'épuration, nomination du responsable en octroi de contrat et du comité de sélection, pour approbation (doc)
- 6.5 Réparation d'une vanne d'aqueduc (rang de Fort-Georges) et boîte de service d'aqueduc, pour approbation (doc)

7 Santé et bien-être (aucun sujet)

8 Aménagement, urbanisme et développement (aucun sujet)

9 Loisirs et culture

- 9.1 Augmentation des heures au coordonnateur des loisirs, pour approbation (doc)
- 9.2 Lettre avec aide financière de 700 \$ pour la Fête nationale par madame la députée d'Iberville, Claire Samson, dans le cadre du programme « Soutien à l'action bénévole 2015-2016 », pour information (doc)
- 9.3 Lettre avec aide financière de 350 \$ pour la Fête familiale par madame la députée d'Iberville, Claire Samson, dans le cadre du programme « Soutien à l'action bénévole 2015-2016 », pour information (doc)

10 Affaires diverses

- 10.1 Demande à la caisse Desjardins de Saint-Césaire pour le prolongement de l'entente concernant le maintien du service du guichet automatique au 5 chemin du Vide

11 Correspondances

12 Période de questions

13 Clôture de la séance

Il est également **résolu** que tout autre sujet d'intérêt public puisse être ajouté à la rubrique "Affaires diverses".

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 15-08-169

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le lundi 6 juillet 2015 soit et est adopté tel qu'il a été rédigé.

Que la directrice générale soit dispensée d'en donner lecture étant donné qu'une copie dudit procès-verbal a été transmise à tous les membres du Conseil avant ce jour.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 15-08-170

3.1 Approbation des comptes et salaires payés

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** que les comptes et salaires suivants soient et sont approuvés et que la directrice générale soit autorisée à les payer et qu'un certificat de disponibilité a été émis à ces fins :

Paiements directs par ACCES D :	50 071,13 \$
Fournisseurs :	73 160,02 \$
Paiements directs :	40 092,89 \$
Salaires – paies 26 à 31 :	64 861,02 \$

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 15-08-171

3.4 Autorisation d'emprunt sans frais du garage municipal le 20 septembre 2015 par l'organisme de participation des parents (OPP) de l'École Jeanne-Mance

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** que le Conseil autorise l'organisme de participation des parents (OPP) de l'École Jeanne-Mance à utiliser sans frais le garage municipal le 20 septembre prochain entre 8h30 et 17h00 pour leur campagne de financement pour l'École.

Il est également **résolu** que les bénévoles de l'organisme laisse les lieux dans le même état de propreté qu'à leur arrivée.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 15-08-172

- 3.5 Suite au décès de Miralys D'Auteuil, don de 100 \$ pour l'installation d'un module de jeu en sa mémoire
-

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Francis Côté, il est **résolu** que le Conseil entérine le don de 100 \$ pour l'installation d'un module de jeu à la mémoire de Miralys D'Auteuil.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 15-08-173

- 4.1 Demande d'engagement de 2 pompiers pour une période d'essai de 3 mois
-

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** d'engager messieurs Nicolas Vallières et Sylvain McCool comme pompiers à temps partiel pour une période d'essai de trois mois.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 15-08-174

- 4.2 Demande d'utilisation de la salle du Centre communautaire gratuitement le 22 août 2015 pour le méchoui annuel des pompiers en cas de mauvais temps
-

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** d'autoriser le service de la sécurité incendie de la Municipalité, à utiliser gratuitement la salle du Centre communautaire Charles-D'Auteuil le samedi 22 août 2015 pour le méchoui annuel des pompiers, en cas de mauvais temps.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Monsieur Francis Côté, conseiller au poste # 5, déclare qu'il possède des intérêts pécuniaires à titre de membre du service de la sécurité incendie et s'abstient de participer aux délibérations du Conseil sur les points 4.4 et 4.5.

Points 4.4 et 4.5

Le Conseil reporte à une séance ultérieure les sujets des points 4.4 et 4.5.

Résolution numéro 15-08-175

- 4.6 *Plan de mise en œuvre prévu pour l'année 3* produit par le service de la sécurité incendie requis par le *Schéma de couverture de risques en sécurité incendie* de la MRC de Rouville
-

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** d'adopter le document *Plan de mise en œuvre prévu pour l'année 3* produit par le service de la sécurité incendie de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir dans le cadre du *Schéma de couverture de risques en sécurité incendie* et de transmettre ce document à la MRC de Rouville.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 15-08-176

- 4.7 Demande de M. Kevin Robinson, directeur du SSISAM pour défrayer les coûts inhérents à l'inscription du séminaire « Le coaching situationnel »
-

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** de défrayer les coûts inhérents à l'inscription de M. Kevin Robinson, directeur du SSISAM, au séminaire «Le coaching situationnel» au montant approximatif de 260 \$.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 15-08-177

- 5.2 Prolongement du contrat de M. Pierre Parent, préposé aux travaux publics
-

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** de prolonger le contrat de travail de M. Pierre Parent, préposé aux travaux publics, jusqu'au 17 octobre 2015 aux mêmes conditions.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 15-08-178

- 5.3 Autorisation de faire exécuter des travaux de remplacement du ponceau de la Branche 1 du Ruisseau de la Branche-du-Rapide traversant le chemin Saint-François
-

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par M. Claude Gingras, il est **résolu** d'autoriser les travaux de remplacement du ponceau de la Branche 1 du Ruisseau de la Branche-du-Rapide traversant le chemin Saint-François, près du chemin de la Grande-Ligne.

Il est également **résolu** d'engager une dépense de 19 000 \$ prévue au poste budgétaire 02-320-01-521.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 15-08-179

- 5.4 Travaux de nivelage chemins non asphaltés (chemin de la Grande-Ligne et Saint-François)
-

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** d'autoriser les travaux de nivelage et de rechargement de la partie non asphaltée du chemin de la Grande-Ligne et des travaux de nivelage de la partie non asphaltée du chemin Saint-François.

Il est également **résolu** d'engager une dépense de 2 700 \$ prévue au poste budgétaire 02-320-01-521.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Avis de motion numéro 15-08-180

6.1 Avis de motion pour Règlement décrétant une tarification pour des travaux de cours d'eau – Branches 7 et 9 du cours d'eau Ruisseau Branche-du-Rapide

Avis de motion est donné par M. Michel Picotte, maire, qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du Conseil, le règlement numéro 469-15 décrétant une tarification pour financer notre quote-part de la répartition imposée par la MRC de Rouville relativement aux travaux d'entretien exécutés dans les Branches 7 et 9 du cours d'eau Ruisseau Branche-du-Rapide.

L'objet de ce règlement est d'imposer une taxe sur la base de la superficie des immeubles situés dans le bassin de drainage et qui bénéficient de ces travaux et ce, afin de payer cette quote-part à la MRC de Rouville.

Donné à Sainte-Angèle-de-Monnoir, ce 17 août 2015

Résolution numéro 15-08-181

6.2 Appui à la demande d'intervention pour des travaux d'aménagement et de stabilisation des berges dans la Branche 32 du Ruisseau Saint-Louis et établir le mode de répartition des travaux (superficie du bassin de drainage)

Considérant que la MRC de Rouville a reçu une demande d'intervention pour des travaux d'entretien dans le cours d'eau Branche 32 du Ruisseau Saint-Louis, située en partie sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir;

Considérant que lors de la procédure de traitement de la demande d'intervention pour les travaux d'entretien, il a été jugé pertinent d'y inclure des travaux d'aménagement et de stabilisation des berges du cours d'eau afin de contrer l'érosion;

Considérant que conformément à la *Politique de gestion des cours d'eau de la MRC de Rouville*, que toute municipalité dont le territoire est visé par une demande d'intervention dans un cours d'eau est invitée à adopter une résolution afin d'une part, d'entériner la demande de travaux et, d'autre part, de statuer sur l'option retenue pour la répartition du coût des travaux éventuels;

Considérant qu'advenant que le bassin de drainage devant bénéficier de ces travaux soit l'option retenue par la municipalité, la résolution doit également être à l'effet de consentir à ce que la superficie de ce bassin soit déterminée avec une marge d'erreur d'au plus 10 %;

En conséquence, il est proposé par M. Claude Gingras, appuyé par Mme Josée Desrochers et **résolu** que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir appuie la demande de travaux d'aménagement et de stabilisation des berges dans la Branche 32 du Ruisseau Saint-Louis et est favorable à ce que la MRC de Rouville entreprenne les procédures nécessaires à l'exécution des travaux demandés;

Il est également **résolu** que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir informe la MRC de Rouville de son intention de répartir le coût des travaux éventuels dans la Branche 32 du Ruisseau Saint-Louis en fonction du bassin de drainage devant bénéficier de ces travaux et consent à ce que la superficie de ce bassin soit déterminée avec une marge d'erreur d'au plus 10 %.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Point 6.4

Le Conseil reporte le point 6.4 à une séance ultérieure.

Résolution numéro 15-08-182

- 6.5 Retenir les services de l'entrepreneur ADE pour remplacer une vanne d'aqueduc sur le rang de Fort-Georges et des boîtes de service sur le réseau d'aqueduc
-

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** de retenir les services de l'entrepreneur, ADE pour remplacer une vanne d'aqueduc sur le rang de Fort-Georges ainsi que des boîtes de service sur le réseau d'aqueduc et d'affecter un montant de 7 000 \$ au poste budgétaire 02-413-01-521 pour défrayer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 15-08-183

- 9.1 Augmentation des heures du coordonnateur aux loisirs à 36 heures / semaine durant toute l'année
-

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** de modifier l'entente de rémunération et avantages supplémentaires accordés 2015-2018 afin d'augmenter les heures du coordonnateur aux loisirs à 36 heures / semaine durant toute l'année à partir de 2015.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 15-08-184

- 10.1 Demande à la Caisse Desjardins de Saint-Césaire pour la prolongation de l'entente concernant le maintien du service du guichet automatique au 5 chemin du Vide
-

Considérant que lors de l'achat de la propriété du 5 chemin du Vide par la Municipalité, il a été convenu que la Caisse Desjardins de Saint-Césaire maintienne son service de guichet automatique sur place pour les dix (10) prochaines années;

Considérant que le terme de dix (10) ans se termine le 17 novembre 2016;

Considérant que le guichet automatique demeure un service très important pour la population de Sainte-Angèle-de-Monnoir;

En conséquence, il est proposé par Mme Josée Desrochers, appuyée par M. Nicolas Beaulne et **résolu** de demander à la Caisse Desjardins de Saint-Césaire de procéder à une étude pour la prolongation de l'entente concernant le maintien du service du guichet automatique au 5 chemin du Vide.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

12 Période de questions

Une période de questions pour le public a lieu à ce moment-ci.

Procès-verbal de la séance ordinaire du 17 août 2015

Résolution numéro 15-08-185

13 Clôture de la séance

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Le maire

La directrice générale et
secrétaire-trésorière